

Paris, le 07 octobre 2021

Communiqué de Monseigneur Éric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des évêques de France

Le Président de la Conférence des évêques de France, Mgr Éric de Moulins-Beaufort, a reçu du ministre de l'intérieur, M. Gérard Darmanin, ce jour à 13h15, un message par lequel M. le Ministre exprime le souhait de « convenir d'un entretien ».

Mgr Éric de Moulins-Beaufort a fait savoir, par son secrétariat, à 14h45, qu'il acceptait cette invitation. Il rencontrera ainsi M. Gérard Darmanin le mardi 12 octobre à 14h.

Mgr Éric de Moulins-Beaufort sera heureux d'échanger avec M. le Ministre de l'Intérieur sur le sens du sacrement de la confession pour les catholiques et sur les fondements théologiques, spirituels et canoniques du secret de la confession. Ce sera pour lui l'occasion de rappeler qu'aujourd'hui, le secret de la confession, imposé aux prêtres par le droit canonique, n'est pas contraire au droit pénal français, comme le souligne la circulaire de la chancellerie du 11 août 2004.

La confession est aussi un moment durant lequel une personne victime, par exemple un enfant, peut évoquer ce qu'elle a subi, et être rassurée sur son innocence... parce que la certitude du secret lui permet de livrer ce qui lui est le plus difficile. Ce temps peut être alors, sur les encouragements du prêtre qui reçoit cette confession, une première étape dans la libération de la parole, en dehors du sacrement.

Le secret de la confession a toujours été respecté par la République française. C'est l'honneur de la République française que de respecter ainsi la dignité de la conscience de chacun.



@eglisecatho



Église catholique en France



Conférence des évêques de France



@eglisecatho

CONTACT RELATION MÉDIAS

- VIRGINIE TOPCHA
Responsable Réseaux et Médias
Tél : 06 23 02 96 94
- CAMILLE GIRAUDET
Chargée de communication
Tél : 06 26 12 65 07